

Accord de collaboration

Le présent accord a pour objectif de clarifier les conditions de notre collaboration et de vous apporter les informations utiles à l'accomplissement de votre activité bénévole dans le cadre du programme :

« Passeuses et Passeurs de culture : oser l'art autrement ! »

L'activité se déroule dans le cadre du secteur :	Médiation culturelle
Responsable du secteur :	Sandrine Moeschler
Responsable du programme, personne de contact :	Gabrielle Chappuis gabrielle.chappuis@plateforme10.ch 021 318 43 13

I. Personne bénévole

Nom et prénom :
Adresse :
Email :
Date de naissance :
Tél. privé :

Attentes/intérêts :

Début de l'engagement :

Fin de l'engagement : à convenir (lors d'un entretien annuel ou autre)

II. Activité bénévole : Passeuse/Passeur de culture

a) Rôle

Votre rôle en tant que Passeuse ou Passeur de culture est d'organiser et mener des visites au MCBA pour faire découvrir et expérimenter les expositions à vos proches, vos connaissances ainsi qu'à des personnes peu familières des musées.

En partageant du temps, des émotions et des connaissances avec vos invité-e-s, vous créez un espace d'échanges informel et convivial sur les œuvres, les artistes, et de manière plus large sur l'art, la culture et la société.

Votre rôle n'est pas celui de guide, mais vise à multiplier les discours sur l'art et la culture, à travers un dialogue sans cesse renouvelé avec vos invité-e-s, sans porter de jugement. Le MCBA devient alors un lieu où l'on peut s'interroger, se raconter, débattre.

Aucune connaissance en histoire de l'art n'est pré-requise: vous avez surtout et d'abord de l'envie, de la curiosité, du temps et un peu de courage. ☺

b) Formation et suivi

Vous êtes tenu-e d'assister (sauf maladie et congés) :

- aux deux rencontres de Passeuses et Passeurs de culture prévues par exposition (2h30 chacune):
 - Briefing: la visite guidée par la/le commissaire d'exposition suivie d'une rencontre entre Passeuses et Passeurs de culture
 - Débriefing: la rencontre de clôture d'une exposition, suivie d'un moment de formation ou d'évaluation
- au forum thématique annuel ou bisannuel – d'une demi-journée – pour échanger de manière réflexive et interactive sur l'engagement bénévole et la participation culturelle ou un autre thème convenu ensemble
- à l'évaluation annuelle collective par écrit ou, à défaut, à un entretien individuel avec la/le responsable de programme

Un cours d'introduction à l'engagement bénévole à bénévolat-vaud est vivement recommandé dans l'année.

III. Engagement

Vous vous engagez à :

- suivre le programme pendant une année au minimum afin de vous permettre de vous familiariser avec différentes démarches et périodes artistiques
- vous ouvrir à l'art en apprenant à regarder, décrire, interpréter, faire des liens, mettre en perspective différents objets artistiques
- faire découvrir le musée à 15 invité-e-s minimum par exposition temporaire ou à 15 invité.es sur trois mois pour *La collection* (sauf contexte particulier, par exemple : période de pandémie ou situation personnelle)
- préparer le déroulement de vos visites et conduire celles-ci en ouvrant un espace de dialogue avec vos invité-e-s qui facilite l'expression et fasse appel en priorité aux ressources de chacun-e
- partager vos connaissances et ressources en termes d'animation sein du groupe de Passeuses et Passeurs de culture dans le respect du cadre éthique proposé

Vous devez par ailleurs respecter les consignes suivantes :

- respecter le règlement muséal en vigueur pour la sécurité des œuvres (interdiction de toucher, etc.)
- porter un badge précisant votre rôle pendant votre activité au MCBA
- demander à vos invité-e-s de porter une contre-marque
- limiter le nombre de vos invité-e-s à 8 personnes max. par visite afin de permettre un accompagnement optimal ainsi qu'une qualité de dialogue et d'échange

IV. Encadrement

Le MCBA s'engage à :

- créer les conditions adéquates pour le bon déroulement du programme par la mise en œuvre d'un cadre approprié, convivial et respectueux
- créer une offre de formation visant à transmettre des contenus artistiques par des visites avec les commissaires d'exposition et par une documentation spécifique, dont le catalogue de l'exposition en cours
- proposer des outils d'animation et encourager le débat et la réflexion critique sur l'art
- inviter les Passeuses et Passeurs de culture à des interventions conduites par des professionnel-le-s du musée, du bénévolat ou des artistes
- accompagner le groupe et les participant-e-s tout au long du projet et animer les briefings et débriefings
- proposer des rendez-vous informels pour soigner les liens interpersonnels et la dynamique de groupe
- transmettre les informations nécessaires sur la vie du musée et favoriser la participation à celle-ci

V. Contreparties

Les entrées au MCBA pour vous et vos invité-e-s vous sont offertes.

Vous recevez gratuitement un exemplaire du catalogue de chaque exposition que vous couvrez en tant que Passeuse ou Passeur de culture, cela tout au long de votre engagement.

VI. Entretien individuel

Vous pouvez en tout temps solliciter un entretien auprès de la/du responsable du programme.

L'objectif de l'entretien est de favoriser la communication entre la personne bénévole et la/le responsable du secteur muséal dans lequel celle-ci est engagée. Les buts de l'entretien sont d'évaluer la satisfaction dans l'activité bénévole, le développement de nouvelles compétences et aptitudes tant professionnelles que personnelles, et de revoir les attentes si besoin. Cet entretien contribue également à clarifier les rôles, tâches et responsabilités de la personne bénévole et à identifier des besoins de formation et de perfectionnement.

VII. Durée de l'engagement

Votre engagement sur une année – qui correspond à trois expositions temporaires au MCBA – doit vous permettre de vous sentir à l'aise dans votre rôle.

Votre engagement est reconductible d'année en année. Vous conservez également l'entière liberté d'arrêter votre engagement en tout temps.

VIII. Attestation

Au terme de votre engagement, vous recevez, si vous le souhaitez, une attestation de collaboration de la part du MCBA. Vous pouvez également solliciter une attestation intermédiaire en tout temps, après le temps d'essai (3 mois).

IX. Frais

Dans le cadre de votre engagement en tant que Passeuse de culture ou Passeur de culture, destiné en priorité à des personnes de Lausanne ou dans le périmètre proche, les frais liés aux déplacements de votre domicile au lieu d'activité ne sont pas pris en charge.

X. Signatures

Nous sommes heureux/heureuses de vous accueillir comme Passeuse/Passeur de culture au MCBA et nous réjouissons de votre engagement bénévole à nos côtés !

Signature de la personne bénévole :

Signature du/de la responsable :

Lieu et date :